

« R. Vers le 9 ou le 10 septembre, du côté de Ladonchamps.

« D. Rapportez-moi les circonstances qui ont accompagné cette tentative ?

« R. Après avoir quitté les grand'gardes françaises, et en approchant des lignes prussiennes, nous eûmes à essayer moi et mon mari, plusieurs coups de feu ; le cheval fut blessé ; nous atteignîmes pourtant les avant-postes prussiens. Un officier du 16^e régiment nous demanda ce que nous voulions : nous lui dîmes qu'étant Belges, nous avions été expulsés de Metz. Je me fis passer pour Hollandaise et prétendis ne pas comprendre la langue allemande. Grâce à cette feinte, je pus entendre un officier supérieur, ayant sur les épaules de grosses torsades d'argent, entremêlées d'or, prononcer ces paroles en langue allemande : « Si j'étais sûr que je pusse avoir confiance dans ces gens-là, je ferais passer par eux ma commission au maréchal Bazaine. »

« D. Avez-vous rapporté ces paroles au maréchal Bazaine ?

« R. Oui, mais il me sembla, comme toujours, ne pas y faire attention.

« D. Quand fîtes-vous un nouvel essai, et comment le fîtes-vous ?

« R. Du 12 août au 15 septembre environ, nous partîmes, ayant un arrêté d'expulsion qui nous avait été remis à la préfecture, sur lequel nous étions désignés comme étrangers ; parvenus aux lignes prussiennes, nous fûmes arrêtés et séparés. Je présentai mon arrêté d'expulsion, et, comme la première fois, je feignis de ne parler et de ne comprendre que le hollandais et le français. On me manifesta d'abord beaucoup de défiance, on me fouilla.

« On ne découvrit rien, car j'avais avalé la dépêche. Nous restâmes trois jours gardés à vue, ou à peu près parmi les Prussiens ; puis, on nous déclara qu'on ne pouvait nous laisser passer.

« Au moment de repartir, un officier prussien me remit l'arrêt d'expulsion au dos duquel se trouvait une note écrite en allemand ; en me remettant ce papier, l'officier me dit : « Remettez ce papier au maréchal, et, si vous ne pouvez arriver jusqu'à lui, faites votre possible pour qu'il parvienne entre ses mains. Mais cherchez à voir le maréchal vous-même, et dites-lui qu'il vienne parlementer avec moi par la route d'Ars. Dites-lui bien qu'il ne lui sera rien fait, et que je désire beaucoup m'entretenir avec lui. »

« Cet officier a beaucoup insisté sur ce point.

« D. Avez-vous lu ce qui se trouvait écrit au dos de l'arrêt d'expulsion ? Vous savez lire l'allemand ?

« R. Je sais lire l'allemand, et je me rappelle avoir lu la note, mais je ne puis me souvenir de ce qu'elle contenait.

« D. Ceci est extraordinaire ; vous ne pouvez pas vous souvenir du sens, ne serait-ce que vaguement, et ne pouvez-vous pas vous rappeler si ces lignes contenaient quelque chose d'important ?

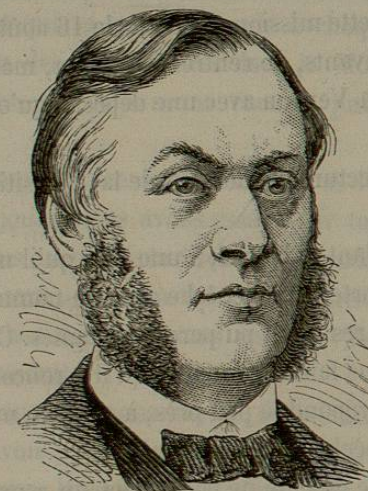
« R. Je ne me rappelle absolument rien ; j'ai juré de dire la vérité, et je la dis entièrement.

« D. Remîtes-vous cette note au maréchal ? Que se passa-t-il entre lui et vous, lorsque vous revîntes au quartier général ?

« R. A notre retour à Metz, je portai sans retard la note au maréchal, qui me dit en la voyant : « Vous avez plus d'honneur que moi, car vous avez parlé au prince Frédéric-Charles et vous m'apportez sa signature. » Je répétai alors au maréchal les paroles de l'officier prussien, dont j'ignorais jusqu'alors la qualité.

« D. Reçûtes-vous d'autres messages pendant le siège de Metz ?

« R. Oui, quelques jours après cette entrevue, le maréchal me fit appeler de nouveau, pour me confier une seconde dépêche roulée comme la première, en forme de pilule. J'ignore si cette dépêche était la même que la précédente ou une autre. En me remettant cette dépêche, le maréchal me dit : « Dirigez-vous vers Luxembourg, vous y verrez le consul de France et lui remettrez la dépêche, afin qu'il la télégraphie exactement à sa destination, qu'il fasse savoir qu'un messenger est arrivé de Metz, et qu'il donne de mes nouvelles et de celles de mon état-major à la maréchale, ainsi qu'à diverses familles. » J'ai fait plusieurs tentatives infructueuses pour passer à travers les lignes prussiennes.



M. TACHARD.

« Dans ces diverses tentatives, je pus observer les dispositions des troupes ennemies et donner plusieurs renseignements relativement à leurs positions et à des transports de vivres et de fourrages. En revenant d'une de ces tentatives, j'annonçai au maréchal la capitulation de Strasbourg, nouvelle que le maréchal accueillit avec incrédulité. Plus tard, le maréchal me remit une troisième dépêche qu'il me dit de remettre au général Trochu. Je partis seule et je quittai Metz par la route de Thionville.

Après m'avoir d'abord arrêtée, les Prussiens me permirent de reprendre ma route ; on me donna un laissez-passer pour me rendre à Longwy, d'où j'atteignis sans encombre Bruxelles. Là, je remis la dépêche à M. Tachard, ministre de France, qui la transmit par le télégraphe à Tours.

M^e LACHAUD. — Relativement au laissez-passer, M. Paul Odent n'a pas été entendu, mais il y a une lettre qui constate qu'on a fait traduire cette pièce à la préfecture ; c'était tout simplement l'indication de ne pas permettre de laisser passer sur un autre point des lignes les porteurs de cet arrêté d'expulsion.

M. ROUSSEAU, entrepreneur de roulage. — Dans les premiers jours de septembre, je

recevais un colonel de mes amis. On avait besoin d'émissaires, il me dit : « Connaissez-vous quelqu'un ? » Je répondis : « Oui, dans le monde que je connais, on trouvera quelqu'un. » En effet, je trouvai Metzinger, un de mes hommes, que je lui envoyai avec un mot de recommandation.

M. METZINGER, charretier. — Le 8 septembre, à la sollicitation de M. Rousseaux, j'allai au quartier général, et je vis le maréchal Bazaine, qui me remit une dépêche roulée dans une petite boule en caoutchouc, et il me dit de partir le lundi pour la porter à Verdun. Je partis par Woippy pour aller dans les forêts de Saulny.

Le troisième jour, le 14, j'allais sur Sainte-Marie-aux-Chênes, quand, en traversant la route, les Prussiens m'ont attrapé. Les Allemands voulaient me pendre, et ce n'est qu'au bout de dix jours à douze jours que je suis sorti de prison ; je n'ai pu porter la dépêche.

M. OUSSON. — Le 13 août, j'étais à Verdun, et l'on m'a demandé si je voulais porter des dépêches à Metz. J'acceptai cette mission ; je partis le 16 août, et je parvins à entrer dans la ville. J'ai essayé, les jours suivants, de rentrer à Verdun, mais sans y réussir. Le 26 août, j'ai essayé encore de revenir à Verdun avec une dépêche qu'on m'avait remise à Metz, mais je n'ai pas pu y arriver.

Sur l'ordre du président, lecture est donnée de la déposition de M. Olivon, marchand d'allumettes à Verdun.

Ce témoin expose que pendant le blocus, à une date qu'il ne peut préciser, il a été chargé par le maréchal Bazaine de porter une dépêche avec un nommé Lallement au maréchal de Mac-Mahon. Ces deux émissaires n'ont pu percer les lignes. Cette déposition n'offrirait donc aucun intérêt si Olivon ne nous faisait connaître qu'il a rencontré un garde-forestier, grand de taille, dont le signalement répond, à peu près, à celui du mystérieux émissaire qui aurait apporté à Metz la fameuse dépêche du 23 septembre.

Malheureusement, l'absence de date ne permet aucun rapprochement.

M. HENRI, cavalier au 12^e dragon, pendant le siège de Metz au 7^e cuirassiers. — J'ai été appelé le 14 septembre par le capitaine adjudant-major pour porter une dépêche. Je fus présenté au général de Forton. On me donna, à cinq heures du soir, un billet dans une boulette en caoutchouc. Il y avait avec moi un nommé Marc qui devait m'accompagner. Le général nous donna comme missive verbale de dire qu'il y avait à Metz 17,000 blessés, et qu'il n'y avait plus de vivres que pour vingt-quatre jours.

Le lendemain, on nous fit passer les avant-postes français, et ce n'est que le soir que mon camarade et moi nous avons pu traverser la Moselle à la nage, et de là nous avons pu dépasser les lignes prussiennes ; nous sommes parvenus jusqu'au-dessus du bois d'Ars, mais là nous avons été pris par quatre hussards prussiens. Ceux-ci nous ont attachés à un arbre les mains derrière le dos et nous ont laissés là ; il pouvait être une heure du matin.

A cinq heures du matin, on nous détacha pour nous conduire à Verneville devant un général qui nous a questionnés, mais naturellement il ne put rien obtenir de nous, et nous renvoya à Corny, au quartier général, où nous parûmes devant le prince Frédéric-Charles, qui nous a fait les mêmes questions, mais sans obtenir davantage que le premier général.

Le prince Frédéric-Charles m'a demandé d'où j'étais ; je lui répondis que j'étais d'Ars, que j'avais travaillé à l'atelier de Montigny, mais que l'ouvrage n'allant plus, j'avais essayé de rentrer chez nous. Il nous fit reconduire au poste.

Le général de Forton nous avait bien recommandé, dans le cas où nous serions pris par les Prussiens, d'avaloir la dépêche ; j'avais suivi cette prescription.

Nous sommes restés douze jours en prison ; le douzième jour, on nous fit comparaître devant un conseil de guerre ; nous n'en avons pas dit davantage pour cela, et on nous condamna à être pendus. Mon camarade avait même déjà la corde au cou, quand nous avons dit aux Prussiens qui nous gardaient : « Vous répondrez devant Dieu de la mort de deux innocents ! » Un officier prussien nous demanda alors si nous étions catholiques ; sur notre réponse affirmative, il nous dit : « Eh bien, on va vous enfermer pour passer la nuit, et demain vous aurez un prêtre. »

En effet, on nous enferma dans une petite chambre où il y avait un four, et pendant la nuit, nous nous sommes échappés par la cheminée.

Pour retourner à Verdun, il fallait que nous traversions la Moselle, il fallait par conséquent passer sur le grand pont qui se trouvait gardé à chaque issue par un factionnaire prussien ; nous avons fichtu un des factionnaires dans la Moselle, et nous nous sommes dirigés sur Fresnes-en-Wœvres, où nous avons couché, puis sur Chambley, mon pays natal.

Nous avons pris des renseignements à ces endroits. On nous disait que nous pouvions entrer à Verdun ; mais pendant trois jours, nous avons essayé par tous les moyens de passer les lignes, sans y arriver. Alors, nous avons pris la direction d'Haudainville en longeant la Meuse. Mais, nous avons été arrêtés encore une fois à deux kilomètres de Verdun. On nous attacha chacun à une roue d'un petit chariot ; puis, nous restâmes douze jours en prison à Haudainville, où on nous avait reconduits.

Le douzième jour, nous parvîmes à nous sauver, en sautant dans le jardin.

En peu de temps, nous arrivons dans les bois ; les Prussiens s'étaient aperçus de notre fuite, ils ont même tiré sur nous. En sortant des bois, sans savoir où nous étions, nous sommes tombés sur Châtillon-lès-Côtes. Nous y avons couché, et le lendemain nous sommes partis avec un homme qui nous a conduits à Montmédy, où nous sommes arrivés le surlendemain à midi. Là, nous avons demandé le commandant de place, M. Reboul. Nous lui avons parlé de notre dépêche. Il nous a dit : « J'ai justement un officier qui est là, prêt à partir pour Lille. Vous allez me donner votre dépêche. »

Ma foi, nous lui avons remis la dépêche que le général Desvaux avait confiée à Marc, et nous avons dit au commandant de place qu'il y avait à Metz des vivres pour vingt-quatre jours et 17,000 blessés. Ensuite, nous avons attendu la réponse de l'officier. Le sixième jour que nous étions à Montmédy, il revint, et le commandant de place nous a remis une dépêche pour le maréchal Bazaine, portant qu'il y avait à Montmédy, à Longwy et à Thionville, des vivres pour trois mois, et pour toutes les troupes. Puis, nous nous sommes remis en route.

Avant de rentrer à Metz pour porter cette dépêche, nous avons encore essayé, Marc et moi, de pénétrer dans Verdun. Cette fois-ci, les Prussiens ont tiré sur nous plus de quarante coups de fusil. En nous sauvant, voilà Marc, mon camarade, qui tombe ; je l'ai cru mort ou blessé. Alors, moi, je suis retourné à Châtillon-lès-Côtes, et le lendemain à Longwy. Là, j'ai dit au commandant de place la même chose : qu'il y avait à Metz vingt-quatre jours de vivres et 17,000 blessés. Je lui offris de rapporter une dépêche à Metz ; le commandant de place me fit une observation là-dessus ; il me dit qu'il avait envoyé des émissaires, que

pas un n'avait réussi à franchir les lignes et à parvenir à Metz. Moi, je lui dis : « Mon colonel, je vous assure que j'irai. »

Le lendemain je suis parti. Je suis arrivé à Jussy, où j'avais des amis. Au moment où j'entraîs, il y avait, chez eux, sept ou huit Prussiens à table. Je dis, en entrant, que je leur apportais des nouvelles d'une de leurs tantes qui était bien malade. Mais, comme cette tante était là avec eux, alors ils ont vu tout de suite ce que cela voulait dire, et après que les Prussiens furent partis, je leur ai dit la vérité.

Le lendemain, j'ai été à Ars chercher un sac de pain, et j'ai été me promener dans les postes. Là, on me dit qu'il y avait des Français qui demandaient du pain, je leur en ai porté, et je me suis faufilé à quatre pattes dans les vignes; j'ai rejoint Metz, je crois, le 28 octobre.

Une fois arrivé, j'ai demandé à parler au maréchal Bazaine. Je suis allé au Ban-Saint-Martin, j'y ai trouvé un officier qui m'a dit : « Vous demandez le maréchal Bazaine, je crois qu'il n'y est plus; il est parti. » Je suis revenu à Metz, et, dans la nuit, j'ai appris que la capitulation avait lieu.

Le lendemain, j'ai vu le général de Forton; il m'a dit : « Vous êtes un brave garçon. C'est malheureux pour vous que la ville se soit rendue; sans cela, vous recevriez une récompense, car vous l'avez méritée. »

Il m'a ensuite engagé à aller passer dans ma famille le temps de la captivité, en ajoutant : « Vous rentrerez plus tard dans votre régiment, et rien ne sera perdu pour vous. » Mais moi qui savais ce qui se passait en France, et que tout s'organisait pour la défense, j'ai cru qu'il valait mieux rejoindre l'armée du Nord, et j'ai fait la campagne dans l'escorte du général Faidherbe, où j'avais été placé. De là, j'ai été incorporé au 12^e dragons.

M. LE PRÉSIDENT. — Le conseil vous félicite de votre dévouement.

M. HENRI. — Je vous remercie, monsieur le président.

M. MARC, coutelier à Verdun. — J'étais cuirassier au 7^e régiment. J'ai demandé à faire partie des volontaires réclamés par M. le maréchal Bazaine pour porter des dépêches. Je suis parti; de la part du général Desvaux : les dépêches m'ont été remises le 15 septembre, et je suis parti avec mon camarade Henri (le témoin précédent). Le lendemain matin, vers huit heures, nous avons franchi la ligne des premières sentinelles.

Une fois là, entre France et ennemi, mon compagnon et moi nous nous sommes consultés, et ayant reconnu que dans cette position il nous serait impossible de passer sans être aperçus, nous avons changé de direction. Nous avons passé la Moselle à la nage, et nous nous sommes dirigés vers Ars, où Henri avait des parents. D'Ars, nous sommes partis sur Verdun le lendemain matin.

Nous avons pris des renseignements sur les troupes qui cernaient Verdun, et nous avons essayé d'y entrer, en passant au-dessous de la forteresse. N'ayant pu y parvenir, le troisième jour, nous nous sommes dirigés sur Haudainville pour suivre le cours de la Meuse, et entrer par là dans Verdun. Mais les sentinelles prussiennes nous ont faits prisonniers. Nous nous sommes échappés le douzième jour après, et nous sommes allés à Montmédy.

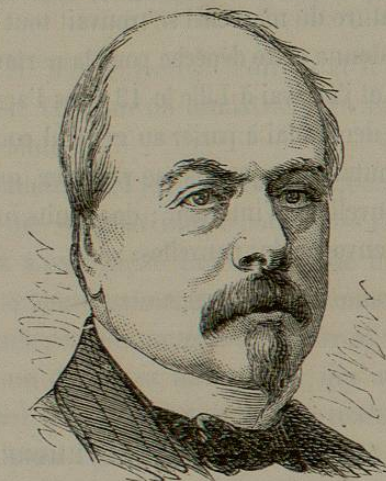
Là, nous avons été voir le commandant de place, M. Reboul, je ne voulais pas lui remettre ma dépêche, car j'avais ordre de la porter le plus loin possible, et je voulais la porter moi-même jusqu'à Lille. Mais le commandant Reboul m'ayant dit que le lieutenant Aulio devait partir précisément le lendemain pour Lille, je la lui remis.

Nous sommes repartis de Montmédy, mon camarade et moi, pour porter une dépêche à

Metz, et nous avons essayé de nouveau de pénétrer à Verdun. Mais nous n'avons pas pu y réussir. C'est là que, poursuivis par les Prussiens qui tiraient sur nous, je suis tombé, sans le vouloir, sous le feu de l'ennemi, tandis que mon camarade, me croyant mort, gagnait les bois et entra à Metz, la veille de la capitulation. Lorsque la nuit fut venue, je me relevai et repris ma direction sur Metz, mais je fus repris une troisième fois par des Prussiens qui m'ont relâché au bout de six jours.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous êtes très-bien conduit, et je vous en félicite au nom du conseil.

M. MARC. — La première fois que nous avons été faits prisonniers, c'était en sortant des bois d'Ars.



M. DE BOUTEILLER.

On nous a amené d'abord à Verneville, puis on nous a conduits devant le prince Frédéric-Charles.

On nous a interrogés sur notre profession, et on nous a fait une foule de questions sur les troupes qui étaient autour de Metz, sur les vivres, etc.

Voyant que nous ne voulions pas répondre, on nous a gardés deux jours, au bout desquels on nous a fait passer devant un conseil de guerre, qui nous a condamnés à être pendus. Nous avions déjà la corde au cou, lorsqu'en passant devant le prince Frédéric-Charles je m'écriai : « Dieu vous demandera un jour compte de la mort de deux chrétiens innocents ! »

Le prince me demanda alors quelle était ma religion : « Je suis catholique, répondis-je, et c'est le devoir de tout bon chrétien de voir un prêtre avant de mourir. » On nous a reconduits alors dans une chambre à four obscure, en nous annonçant qu'on nous enverrait un prêtre le lendemain matin.

Pendant la nuit, j'allumai une allumette, j'examinai avec soin la chambre où nous étions renfermés, et je m'aperçus que le trou du four n'était bouché que par une planche qu'il